Image not found or type unknown

Droit de préemption sur terrain en bord de rivière

Par **Berger gaetan**, le **26/08/2017** à **16:35**

Bonjour je suis en passe d'acheter un terrain en bord de rivière a mon grand oncle. Y a t'il un risque de preemption de la part de la mairie, de l'association de peche ou federation de peche du coin? Si oui y a t'il des moyens de contrer ca? Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés